

# L'INCLUSION SOCIALE PAR LE NUMÉRIQUE



Mémoire de Communautaire  
déposé au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité  
sociale dans le cadre de la consultation publique  
pour l'élaboration du quatrième plan d'action  
gouvernemental en matière de lutte contre la  
pauvreté et l'exclusion sociale.

JUIN 2023

**co<sup>m</sup>mu<sup>n</sup>atiq<sup>ue</sup>**

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Proximité et inclusion sociale</b>	<b>4</b>
Approche territoriale	4
La participation sociale et l'inclusion	4
<b>Éducation et personnes âgées</b>	<b>5</b>
Les aînés et l'inclusion numérique	5
La formation continue	6
Les jeunes des Premières Nations	6
Les changements climatiques	6
Le mouvement Fab City	7
<b>Notre vision et des propositions</b>	<b>7</b>
Comblar la fracture numérique : un enjeu de société	7
Se doter d'une définition large de l'accès aux technologies pour favoriser une véritable appropriation sociale	7
Reconnaître et soutenir l'action du milieu communautaire	8
<b>Quelques pistes d'action</b>	<b>8</b>
Soutenir les milieux d'accès	8
Suivre l'évolution de l'appropriation du territoire numérique	9
Encourager le développement de contenus	9
Doter le milieu des équipements nécessaires	9
Renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion	9
Amplifier la démocratie et la participation	10
Stimuler l'innovation et la créativité	10
S'allier l'intelligence artificielle	10
<b>Conclusion</b>	<b>10</b>
<b>Présentation de Communautique</b>	<b>12</b>
Nos initiatives en littératie numérique	12
<b>Références</b>	<b>14</b>

## Introduction

Communautique est heureux de soumettre un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour l'élaboration du quatrième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Communautique souhaite manifester son appui à l'engagement pris par le gouvernement du Québec de mobiliser la société québécoise dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en privilégiant une approche globale, intégrée et concertée.

Dans ce document, nous mettrons l'accent sur l'importance de l'inclusion numérique et sur la nécessité de réduire la fracture numérique pour lutter contre la pauvreté. Nous aborderons également l'impact de la numérisation sur les aînés, la nécessité d'accroître les compétences numériques et l'importance d'un accès équitable et abordable aux technologies. Nous allons également discuter de l'importance de la formation continue pour permettre aux individus de s'adapter aux évolutions rapides et constantes du monde numérique.

La fracture numérique correspond aux inégalités sociales dans l'accès et l'usage des technologies numériques. L'accès aux technologies numériques couvre l'accès aux équipements technologiques, aux logiciels et à une connexion internet. L'accès peut être limité par le type d'appareil accessible, la qualité de l'équipement et de la connexion, l'autonomie d'accès (lieux d'utilisation du matériel).

La fracture numérique est une réalité qui affecte de nombreuses personnes au Québec, en particulier les personnes vivant en situation de pauvreté. Cette fracture se manifeste par un manque d'accès aux technologies, un manque de compétences numériques et un manque de confiance dans l'utilisation des technologies numériques.

Ces obstacles engendrent une profonde inégalité dans l'accès à l'information, aux services en ligne, aux opportunités professionnelles et à l'éducation. La fracture numérique limite également l'implication des citoyens dans la vie démocratique en créant une disparité dans les capacités à utiliser les ressources en ligne pour participer à la prise de décision.

Le manque de compétences numériques peut entraîner des coûts financiers et sociaux significatifs pour les gouvernements. Soulignons que le gouvernement a inscrit sa volonté de favoriser l'appropriation sociale des technologies, dès 2002, au cœur de la loi et de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous y apprécions aussi la reconnaissance du rôle des organismes communautaires et d'économie sociale, puisque nous sommes convaincus qu'ils ont un rôle majeur à jouer compte tenu des enjeux liés à la fracture numérique et qu'ils sont en mesure de contribuer à créer un avenir où les citoyennes et les citoyens répondent à leurs besoins et leurs désirs en tirant parti des avantages des technologies, dont celles issues de l'intelligence artificielle.

# Proximité et inclusion sociale

## Approche territoriale

Pour assurer pleinement sa mission d'appui au développement de la démocratie, ainsi qu'à la diminution des diverses exclusions sociales, Communautique intervient depuis 23 ans au Québec pour faire en sorte que les citoyennes et les citoyens soient parties prenantes des développements des dispositifs et dynamiques du territoire numérique.

Aujourd'hui, l'inclusion numérique et l'inclusion sociale sont deux ambitions sociétales qui se jouent en parallèle. La révolution socio-technique en cours est celle d'une population qui s'approprie les outils technologiques pour les mettre au service du bien commun, d'une culture de partage et d'une plus grande participation à la vie démocratique. Il importe que toutes et tous aient accès à la possibilité de contribuer à l'ère numérique, qu'aucune forme de discrimination ne vienne affecter les communications en ligne, que les technologies numériques continuent à favoriser la création d'emplois, à stimuler l'innovation et la croissance économique par les communautés.

Il nous apparaît dans ce contexte essentiel de reconnaître les citoyennes et les citoyens comme devant être au cœur de l'innovation. Les espaces de participation numérique situés dans des écoles, les bibliothèques, les centres communautaires, les Fab Labs, sont gérés par des partenariats entre les gouvernements et des organismes à but non lucratif. Ils constituent des laboratoires vivants d'innovation ouverte, à l'instar de l'effervescence de ces laboratoires partout dans le monde et plus particulièrement ceux entourant une utilisation novatrice des technologies comme les Fab Labs.

Les défis du XXI<sup>e</sup> siècle exigent une formation permanente tout azimut ainsi qu'une alphabétisation et un rattrapage académique massif. Il est primordial de référer au fait que la moitié de la population québécoise adulte est à faible littératie. La compréhension de l'information, sa nature, sa production, son maniement, son utilisation doivent permettre de développer des « compétences informationnelles » tout autant que l'appropriation des outils.

## La participation sociale et l'inclusion

L'accès ou l'utilisation des technologies numériques par les catégories de la population les plus exclues ou les plus vulnérables de la société sont soumis à des contraintes sociétales. L'inclusion sociale et l'inclusion numérique s'y jouent en parallèle.

Le faible revenu représente nécessairement un obstacle important dans l'acquisition de matériel informatique et d'une connexion Internet, mais le développement des usages requiert de prendre le temps, qui implique des composantes liées à la fatigue, aux difficultés de lecture,

de repérage ou de traitement de l'information à l'accès à des périphériques alternatifs (reconnaissance et synthèse vocale, LSQ, etc.).

Dans ce contexte, Communautique croit que l'appropriation sociale des technologies doit être vue sous l'angle du droit à l'accès aux technologies. Ce droit doit être placé dans la foulée des droits humains tels le droit à la communication, le droit à l'éducation ou le droit pour tous et toutes de bénéficier des retombées du progrès technologique, etc.

À prime abord, la notion d'accès aux technologies réfère à une infrastructure : points et lieux d'accès individuels, collectifs et publics ; équipements et logiciels. S'y ajoutent rapidement les habiletés et compétences techniques de base à acquérir par les utilisateurs et les utilisatrices. Une telle définition de l'accès doit être vue comme nécessaire mais non suffisante.

Doivent aussi être prises en compte les nombreuses barrières d'ordre économique, géographique, social, éducationnel, linguistique, physique, culturel, générationnel, de genre, qui empêchent les citoyens et les citoyennes soit d'accéder, soit de contribuer au contenu véhiculé ou soit de bénéficier d'un usage approprié des technologies.

Notre vision de l'accès combine, non seulement connectivité technique, formation et initiation aux techniques de base, mais aussi animation du milieu, éducation – incluant l'éducation aux médias – la sensibilisation aux enjeux, la formation continue ainsi que la production d'une diversité de contenus pertinents et enrichissants, adaptés aux intérêts et aux besoins de publics variés. Elle implique aussi l'adoption de normes et de standards reconnus ainsi que de mesures pour assurer l'accessibilité des outils informatiques, d'Internet et des lieux d'accès aux personnes handicapées.

L'accès doit ainsi valoriser et favoriser l'exercice de la citoyenneté et la participation collective, pour faire un plein usage du potentiel d'interactivité offert par les technologies numériques dans les champs du social, de l'économique, du culturel et de la vie démocratique. Nous devons veiller à ce que tous aient accès aux technologies numériques de manière équitable et abordable.

## Éducation et personnes âgées

### Les aînés et l'inclusion numérique

Les aînés sont une population particulièrement vulnérable à l'exclusion numérique. Bien qu'il soit de plus en plus courant que les aînés soient en ligne et utilisent des technologies numériques, de nombreux obstacles persistent.

Parmi les obstacles les plus courants, citons le manque de compétences techniques, la peur de l'inconnu, ainsi que l'isolement social. L'utilisation des technologies numériques, telles que les médias sociaux, permettrait aux aînés de se connecter avec leur famille, leurs amis et leur communauté, mais ils ne s'en sentent pas toujours capables. En outre, les aînés qui ne sont pas

en ligne sont également exclus des nombreux avantages en matière de santé, de sécurité et de bien-être qui sont offerts par les services en ligne.

La crise du COVID-19 a également mené de nombreux organismes à faire l'expérience de l'importance et des défis de la maîtrise du numérique et de l'agilité pour maintenir leurs activités à distance. L'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) est devenue une voie pour soutenir et accompagner les personnes proches aidantes afin de répondre à leurs besoins d'information, de formation et de soutien psychosocial.

## La formation continue

Les compétences en littératie numérique sont devenues essentielles pour de nombreux emplois et activités quotidiennes. Les personnes qui manquent de ces compétences peuvent être désavantagées sur le marché du travail et avoir moins d'opportunités d'emploi. Les compétences numériques sont essentielles pour surmonter la pauvreté et permettre aux individus de participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle. Cela exige une formation continue qui est accessible, abordable et adaptée aux besoins individuels.

En tant que société, nous devons continuellement investir dans la formation numérique pour aider les gens à acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans un monde de plus en plus numérique.

## Les jeunes des Premières Nations

Les communautés des Premières Nations et Inuit sont, à l'heure actuelle, en déficit dans les métiers liés aux technologies (sous représentées chez les ingénieurs, les techniciens, les spécialistes en hautes technologies). L'intérêt pour les technologies est manifeste, mais selon un récent rapport (2021), les jeunes autochtones ont moins confiance en leur savoir-faire numérique que les jeunes non autochtones.

Alors que la technologie bouleverse notre société, cela s'en ressent sur les compétences attendues dans les métiers d'avenir, quel que soit le secteur : 85% des élèves exerceront en 2030 un métier qui n'existe pas encore. À l'aune de cette révolution scientifique et technologique et des opportunités qu'elle offre au monde d'aujourd'hui, les jeunes gagnent à avoir une posture qui favorise l'échange, l'ouverture et la curiosité.

## Les changements climatiques

La population autochtone est jeune (dix ans de moins que l'âge moyen de la population non autochtone) et en forte croissance. Les jeunes veulent aller vers des métiers qui ont du sens, utiles à la société, ils se soucient d'une reconnexion au réel, d'une réparation de la nature, des objets, de la matière, perpétuant les savoir-faire dans les territoires. Les jeunes recherchent un sens dans l'exercice de leur métier; ils ressentent le besoin de contribuer au bien-être collectif

dans leur communauté. Plusieurs rapports publiés entre autres par les Nations unies et le consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, Ouranos, rappellent que les peuples autochtones sont les premiers à encaisser le choc du réchauffement de la planète.

## Le mouvement Fab City

La Fab City est un projet qui contribue à la transition écologique, l'inclusion sociale et l'aménagement du territoire. La ville, la région, deviennent le cadre de développement de nouveaux espaces qui offrent à toutes et tous la capacité d'explorer des modes de production et de consommation innovants.

Les principes fondamentaux du mouvement Fab City, tels que la production locale, la responsabilité environnementale et la participation citoyenne, sont alignés avec l'esprit de l'open source, c'est-à-dire de rendre la technologie accessible et bénéfique pour toutes et tous, et de promouvoir une manière de créer ensemble de manière plus durable et éthique.

La Fab City propose de concevoir l'aménagement du territoire physique et numérique comme un outil d'intervention transversal d'avènement de la Fab City, contribuant à la participation citoyenne, l'essor de la fabrication locale, l'autonomie énergétique et alimentaire, des services de proximité, l'offre d'alternatives de déplacement et l'amélioration de la qualité de vie.

Les Fab Labs, pierre angulaire du mouvement, représentent de puissants outils d'inclusion sociale, d'appropriation de la technologie et du partage des savoirs entre les communautés et les générations. C'est un véritable projet de société, d'un monde ouvert et accessible à toutes et à tous, pour redonner des moyens d'action aux citoyens.

## Notre vision et des propositions

### Comblent la fracture numérique : un enjeu de société

- La fracture numérique doit ainsi être abordée comme une dimension supplémentaire qui s'ajoute aux fractures sociales actuelles et comme un facteur qui contribue à l'exclusion et à la pauvreté.
- La fracture numérique doit être considérée également sur le plan de l'accès inégal à cet outil de communication permettant la constitution de réseaux d'information, d'échange, d'action et de participation citoyenne.
- C'est pourquoi nous pensons que l'appropriation sociale des technologies doit être vue sous l'angle du droit à l'accès aux technologies, en tant que droit qui s'inscrit dans la foulée des autres droits tels les droits à l'éducation, à la communication, à l'information, etc.

## Se doter d'une définition large de l'accès aux technologies pour favoriser une véritable appropriation sociale

- La notion d'accès combine, a priori, infrastructure, points d'accès individuels et collectifs, matériel, logiciel et habiletés techniques de base de l'utilisateur. L'accès, ainsi défini, doit être vu comme nécessaire mais non suffisant, car doivent aussi être prises en compte les nombreuses barrières d'ordre économique, géographique, social, éducationnel, linguistique, physique, culturel, générationnel, de genre, qui empêchent l'utilisateur ou l'utilisatrice d'accéder et de contribuer au contenu véhiculé et à son usage approprié.
- Les programmes d'accès doivent combiner la connectivité technique, la formation et l'initiation aux techniques de base, l'animation du milieu, l'éducation, incluant l'éducation aux médias, la sensibilisation aux enjeux et la formation continue ainsi que la production d'une diversité de contenus pertinents et enrichissants, adaptés aux intérêts et aux besoins de publics variés. Cette vision de l'accès implique aussi l'adoption de normes et de standards reconnus ainsi que de mesures pour assurer l'accessibilité des outils informatiques et d'Internet aux personnes handicapées.
- Les programmes d'accès doivent valoriser et favoriser l'exercice de la citoyenneté et la participation collective, pour faire un plein usage du potentiel d'interactivité offert par le numérique dans les champs du social, de l'économie, du culturel et de la vie démocratique.

## Reconnaître et soutenir l'action du milieu communautaire

La politique de reconnaissance de l'action communautaire constitue un pilier pour l'ensemble du milieu. Toutefois, nous devons déplorer l'absence de programmes spécifiques dédiés au soutien des initiatives et des projets novateurs visant l'appropriation sociale des technologies.

C'est pourquoi nous croyons que des mesures concrètes assurant un financement conséquent et durable des projets et initiatives citoyennes devraient être instaurées à cette fin, car ce travail demande du temps et une mobilisation large pour atteindre ces objectifs. Nous pensons qu'un programme affecté aux initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale devrait ainsi allouer des sommes aux projets locaux, régionaux et à portée nationale pour la réalisation d'expériences ou de projets novateurs d'accès et d'usages des technologies.

Tous les projets, groupes, organismes et initiatives citoyennes qui œuvrent à démocratiser l'accès et à favoriser l'appropriation sociale des technologies devraient pouvoir bénéficier d'un financement suffisant pour assurer la viabilité à long terme de leurs projets.

Prévoir également l'accompagnement des organisations dans leur appropriation de solutions technologiques aptes à répondre à leur transformation numérique.

## Quelques pistes d'action

### Soutenir les milieux d'accès

Des ressources devraient être consacrées aux ressources humaines nécessaires à la réalisation des activités de formation, d'initiation, de familiarisation des populations moins nanties avec les technologies et Internet. Des ressources devraient aussi être allouées à l'animation du milieu notamment pour sensibiliser les citoyens et citoyennes aux enjeux entourant l'utilisation des technologies.

Un programme devrait être développé pour soutenir la création d'un réseau de Fab Labs communautaires contribuant à la promotion de l'innovation et de l'inclusion sociale. Ces espaces peuvent être des vecteurs de changement social et économique, en offrant des ressources, de la formation et du soutien pour les citoyennes et les citoyens. Ainsi, la fabrication numérique n'est pas qu'un moyen de construire un objet, mais un outil pour faire grandir les personnes au sein d'une communauté, créativement, économiquement et socialement et d'augmenter la résilience des communautés face aux perturbations économiques et écologiques.

### Suivre l'évolution de l'appropriation du territoire numérique

Les organismes du milieu communautaire souhaitent connaître les différentes expérimentations afin de favoriser la multiplication de ces expériences et stimuler l'innovation. Ils voudraient aussi que des activités de veille technologique soient soutenues afin de connaître les avancées, les besoins, les difficultés rencontrées, les expériences novatrices et les pistes d'action prometteuses. La recherche et le développement font aussi partie des outils et des clés nécessaires à l'innovation sociale. Des ressources devraient être consenties pour appuyer les organisations actives dans ce domaine.

### Encourager le développement de contenus

Une pleine appropriation d'Internet suppose la capacité de contribuer au contenu, d'avoir accès à des sources d'information plurielles, gratuites ou à très peu de frais et répondant aux besoins. Or, il existe très peu de ressources qui contribuent de façon continue à développer et tenir à jour des sites Web, des bases de données, de documentation, d'information, etc. Les programmes et mesures devraient aussi contenir des incitatifs à la réalisation de sites accessibles pour les personnes handicapées.

## Doter le milieu des équipements nécessaires

Des programmes et des mesures devraient être instaurés pour doter les organismes des équipements nécessaires afin de stimuler l'intégration aux pratiques et de développer l'accès au sein des groupes communautaires et d'économie sociale. Ces programmes et ces mesures devraient également supporter l'acquisition de matériel adapté aux personnes handicapées.

## Renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion

Afin de ne laisser personne derrière et renforcer la solidarité et la résilience au sein des communautés, des mesures concrètes pour protéger et respecter les droits humains, lutter contre le racisme et les discriminations systémiques, et soutenir activement des actions solidaires sont nécessaires pour s'engager à réduire les iniquités et les écarts au sein de la population dans toute sa diversité, tant sociale que culturelle.

## Amplifier la démocratie et la participation

Rendre la gouvernance plus participative, ouverte et transparente, de manière à ce que les citoyennes et citoyens, dans toute leur diversité et sans exclusion, aient la possibilité et les moyens de contribuer à la prise de décision publique, à l'amélioration de leur milieu de vie et au développement de leur territoire requiert une vision et un engagement sans pareil.

## Stimuler l'innovation et la créativité

S'engager à faire émerger une culture organisationnelle ouverte à l'expérimentation, à l'erreur et à l'apprentissage, travailler en collaboration avec des citoyennes et des citoyens ainsi que les milieux universitaires, communautaires et culturels pour trouver des solutions aux enjeux de société.

## S'allier l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle peut contribuer à l'inclusion sociale en aidant à identifier et à résoudre les problèmes qui affectent les personnes marginalisées. Elle peut aider à améliorer l'accessibilité pour les personnes atteintes de handicaps en fournissant des fonctionnalités telles que la reconnaissance vocale, la traduction automatique en langue des signes et les interfaces utilisateur adaptatives.

L'analyse de données est un domaine important de l'IA qui peut aider à identifier et à comprendre les problèmes sociaux et économiques qui affectent les communautés marginalisées. Les systèmes basés sur l'IA peuvent aider les groupes sociaux à prendre des décisions collectives et à travailler ensemble pour résoudre les problèmes communautaires.

L'apprentissage automatique est une sous-discipline de l'IA qui vise à créer des algorithmes qui peuvent apprendre et s'adapter. Ces algorithmes peuvent être utilisés pour aider à

améliorer les systèmes de prise de décision afin d'éviter les préjugés ou les discriminations injustes.

Le développement d'une IA éthique et inclusive est essentiel pour éviter toute discrimination ou marginalisation. En travaillant ensemble, les citoyennes et les citoyens, les chercheurs et les décideurs peuvent aider à rendre l'IA plus accessible et plus inclusive pour tous les membres de la société.

## Conclusion

Il est essentiel que nous mettions en place des mesures qui favorisent l'inclusion numérique pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cela implique de réduire la fracture numérique par un accès équitable et abordable aux technologies numériques, d'offrir des programmes de formation continue et de soutenir les aînés dans leur utilisation des technologies numériques.

Favoriser l'appropriation sociale des technologies par tous les citoyens et citoyennes du Québec demandera un engagement collectif et durable, car de nombreuses énergies devront être consacrées à ce vaste chantier. Nombreux sont ceux et celles prêts à relever ce défi de l'inclusion numérique et à s'engager dans la construction d'un territoire numérique citoyen, communautaire et solidaire afin que tous et toutes puissent bénéficier des retombées des progrès technologiques, avoir une prise sur les transformations sociales qui en découlent et contribuer activement à définir la société de demain.

Le projet de plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale nous ouvre, à cet égard, des perspectives d'action prometteuses. Communautaire est, dès à présent, prêt à poursuivre son travail et à s'engager dans un plan d'action qui permettra, nous l'espérons, de développer une culture numérique inclusive, porteuse de valeurs sociales et démocratiques.

Nous remercions le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour cette consultation. Nous nous engageons à travailler de concert avec l'ensemble des acteurs pour assurer l'avancement de l'inclusion numérique et la lutte contre la pauvreté. Nous restons convaincus que nous pouvons créer un avenir plus juste, plus équitable et plus inclusif pour tous.

## Présentation de Communautique

Communautique a pour mission de soutenir la participation citoyenne en favorisant la maîtrise de l'information, l'appropriation des technologies de l'information et des communications et la contribution à leur développement. Communautique œuvre depuis 23 ans à la démocratisation de l'accès aux technologies dans une perspective de développement économique, culturel et social. Il est reconnu comme organisme de formation continue dans le secteur numérique offrant aux citoyens et citoyennes et aux organisations de nouvelles formes d'apprentissage basées sur la coopération et la mutualisation des expériences et des connaissances. Il a mené des recherches en inclusion numérique et développé plusieurs initiatives d'accès à Internet pour les organisations communautaires oeuvrant auprès des populations à risque d'exclusion. Communautique a su développer des partenariats dans toutes les régions pour s'assurer de maximiser l'impact des différentes initiatives d'inclusion numérique.

Communautique est une organisation dynamique qui rassemble les forces vives d'un vaste écosystème attaché aux valeurs de démocratie, d'inclusion sociale et aux pratiques des biens communs. Il se distingue également par ses pratiques en lien avec le développement durable, il détient l'Écocertification – Niveau 2 – Performance, par Écocert Canada.

## Nos initiatives en littératie numérique

Le projet **PING! Formation gratuite à Internet**, (août 2018 à juin 2023), est une offre de formation qui est déployée graduellement à travers le Québec, avec des partenaires, qui vise à améliorer les compétences numériques des personnes en situation de pauvreté. Le projet a rejoint plus de 5800 personnes qui ont participé à un ou plusieurs des 6 modules de formation offerts sur l'ensemble du territoire québécois. Des périodes d'accompagnement individuel et de pratique libre ont été mises en place pour répondre aux besoins plus spécifiques des participants. La pandémie a permis de démontrer que la formation en ligne n'est pas réservée aux personnes qui ont l'habitude d'utiliser un ordinateur. L'usage de la vidéoconférence comme manière d'enseigner a permis aux apprenants de comprendre, d'entreprendre, de faire des vidéoconférences avec leurs proches, par l'usage de solutions technologiques d'information et de communication à distance adaptées aux réalités.

Le projet a rejoint à 52% des participant.e.s âgés de 65 ans et plus, 48% sont soit des personnes immigrantes, des personnes des Premières Nations ou des personnes handicapées, 30% n'ont pas complété leurs études secondaires, 52% sont à faible revenu, 22% sont en milieu rural, 10% sont des communautés de langue officielle et en situation minoritaire ou ne parle ni le français ni l'anglais à la maison.

Communautaire c'est également la formation de multiplicateurs. Dans le cadre, entre autres, de l'**Initiative jeunesse du Programme d'accès communautaire**, il a coordonné pendant quatorze (14) ans ce programme qui visait à favoriser l'appropriation des nouvelles technologies par la population et à aider à combattre la fracture numérique sur l'ensemble du territoire québécois. Il permet alors à une centaine de stagiaires de contribuer chaque année à offrir des milliers d'heures d'animation offertes gratuitement ou à faible coût à la population, contribuant à combattre la fracture numérique. De plus, il a permis à des jeunes d'acquérir une expérience unique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces jeunes encouragent la population à s'initier à Internet et à la micro-informatique par le biais de formation et d'animation dans les Centres d'accès communautaire Internet (CACI). Communautaire et ses partenaires ont ainsi accompagné près de 10 000 personnes par année.

Le programme a rejoint en moyenne 28% de participant.e.s de 65 ans et plus, 35% de participant.e.s sans emploi, 12% des nouveaux arrivants, 20% des populations vulnérables, 13% à faible niveau de littératie. De 2005 à 2010 Communautaire a également été organisme d'exécution du volet projets spéciaux spécifiques Alpha Handicap du Programme d'accès communautaire œuvrant avec les Centres d'accès communautaire Internet (CACI) s'adressant spécifiquement aux personnes handicapées et aux personnes en processus d'alphabétisation. Le tiers des activités de ces programmes s'est déroulé en milieu rural.

Le projet de **Réseau d'apprentissage communautaire par et pour les personnes handicapées (RACp2PH)**, de 2007 à 2010, de concert avec plusieurs partenaires du milieu associatif des personnes handicapées, le projet a permis la mise sur pied d'une communauté virtuelle d'apprentissage et de collaboration. Plus d'une centaine de personnes handicapées, travailleurs et bénévoles issus d'organisations à travers le Canada ont été formées à l'utilisation de technologies de collaboration leur permettant d'échanger et de travailler ensemble à distance, au-delà des défis géographiques et technologiques.

Le projet RACp2PH visait donc à répondre à ces enjeux tout en développant davantage une culture numérique au sein du milieu associatif des personnes handicapées, notamment par l'adaptation de la plate-forme virtuelle ACollab, initialement développée par le Assistive Technology Resource Centre de l'Université de Toronto pour répondre aux normes d'accessibilité du W3C et adaptée aux besoins spécifiques du réseau.

L'initiative « **Inforoute – Points d'accès – Initiation de la population** », de 2000 à 2002, a permis la création de 80 points d'accès à Internet, qui ont permis d'offrir des périodes d'initiation aux gens qui fréquentent les organismes ainsi qu'à la population pour un total de 30,520 présences. Provenant de milieux populaires, toutes ces personnes vivent différentes réalités et des situations difficiles sur plusieurs plans. Les douze partenaires régionaux ou des arrondissements de Montréal jouent un rôle clé dans la réalisation du projet. Experts de la dynamique communautaire de leur territoire, ils sont des acteurs majeurs du projet. Chez la

majorité des groupes, l'intégration des activités d'accès constitue un nouveau défi, elle exige d'initier de nouvelles pratiques et apporte son lot d'expérimentation. À cet égard, l'apport des animateurs et animatrices est considéré comme extrêmement précieux.

L'initiative a rejoint des personnes en provenance de milieux populaires, vivant différentes réalités et des situations difficiles sur plusieurs plans, entre autres en situation de pauvreté, des nouveaux arrivants, en contexte d'alphabétisation, de décrochage scolaire, auprès de personnes handicapées, de personnes itinérantes. En moyenne 30% des participants étaient âgés de 65 ans et plus. Le tiers des activités s'est déroulé en milieu rural.

## Références

Alexis, A., Bahary-Dionne, A. (2022). Réduire les impacts de la fracture numérique sur les populations marginalisées : leçons apprises de la littérature à la portée des organismes communautaires, Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique, Québec, 73p.

Béland, Jean-Pierre, L'intelligence artificielle : un levier permettant de restaurer l'égalité ? Revue canadienne de bioéthique, 2022

Rumpala, Yannick, Intelligente autrement : de la « Smart city » à la « Fab city ». Émergence d'un modèle alternatif de ville « intelligente » et logiques de reconfiguration du collectif urbain, Open Edition Journals, 2018

« L'apprentissage au coeur des TIC : un portrait de l'inclusion numérique des personnes à faible littératie au Québec », Communautique, janvier 2012

« L'inclusion numérique telle qu'expérimentée par les citoyens handicapés au Québec » (INTECH Québec), Communautique, février 2012

Sites web : [Communautique](#) - [Fab City Montréal](#) - [Fab City Global Initiative](#) - [Le Manifeste de la Fab City](#) - [Coop Fab Labs Québec](#)